

TEX JOINT POIGNEE – 318 200

Numéro d'article TEX JOINT POIGNEE

Date de révision: 20/5/2021
Version: 8.2

Langue : fr-GB,IE

Date d'impression : 17/6/2021
Page: 1 sur 10

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et du société/entreprise

1.1 Identifiant du produit

Nom commercial : TEX JOINT POIGNEE
Code produit : 318 200

Cette fiche de données de sécurité concerne les produits suivants :
TEX JOINT POIGNEE

UFI : VV7E-7WQ3-D00E-RP8F

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage général: Etanchéité

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Entreprise : SAS TEXXIUM
58 RUE MAITENA
40 260 CASTETS
Tél.: +33 (0) 5 58 57 37 20

www.texxium.fr

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

ORFILA/INRS :
Téléphone : +33 (0)1 45 42 59 59 (en cas d'empoisonnement)
http:// www.centres-antipoison.net

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement CE 1272/2008 (CLP)

Aérosol 3 ; H229 Réipient sous pression : Peut éclater s'il est chauffé.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (CLP)

Mot d'avertissement :	Avertissement	
Mentions de danger :	H229	Réipient sous pression : Peut éclater s'il est chauffé.
Conseils de prudence:	P102	Tenir hors de portée des enfants.
	P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Interdiction de fumer.
	P251	Ne pas percer ou brûler, même après utilisation.
	P410+P412	Protéger du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C/122 °F.
Étiquetage spécial	EUH208	Contient du 3-Aminopropyltriéthoxysilane. Peut déclencher une réaction allergique.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et le règlement (UE) n° 2015/830

TEX JOINT POIGNEE

Date de révision: 20/5/2021
Version: 8.2

Langue : fr-GB,IE

Date d'impression : 17/6/2021
Page: 2 sur 10

2.3 Autres dangers

Danger particulier de glissement en cas de fuite/déversement du produit.

Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Pas de données disponibles

SECTION 3 : Composition / informations sur les ingrédients

3.1 Substances : non applicable

3.2 Mélanges

Caractérisation chimique : Mélange des substances énumérées ci-dessous avec des ajouts non dangereux :

Composants dangereux :

Ingrédient	Désignation	Contenu	Classification
numéro de liste 611-631-1	5-éthyl-2,8-diméthyl-5-[(propan-2-ylidèneamino)	1 à 3 %	STOT RÉ 2 ; H373.
CAS 58190-57-1	oxy]-4,6-dioxa-3,7-diaza-5-silanona-2,7-diène		
N° CE	3-Aminopropyltriéthoxysilane	< 1 %	Toxicité aiguë. 4 ; H302.
213-048-4			Correction de la peau. 1B ; H314.
CAS 919-30-2			Sens de la peau. 1 ; H317.

Texte intégral des mentions H et EUH : voir section 16.

Informations complémentaires : Propulseur : Air

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- En cas d'inhalation : Si la respiration est difficile, transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Consultez un médecin si les problèmes persistent.
- Suite à un contact cutané : Nettoyer immédiatement avec de l'eau et du savon suivi d'un rinçage abondamment. En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.
- Après contact visuel : Rincer immédiatement les yeux à grande eau courante pendant 10 à 15 minutes en gardant les paupières écartées. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. Consultez ensuite un ophtalmologiste.
- Après avoir avalé : Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Recherchez un traitement médical en cas de problèmes.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes déjà sensibilisées. Le produit peut provoquer une légère irritation. Toux (irritation tussive)

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de manière symptomatique.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : L'extinction doit être adaptée à l'incendie environnant.

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité :

Jet d'eau complet

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et le règlement (UE) n° 2015/830

TEX JOINT POIGNEE

Numéro d'article TEX JOINT POIGNEE

Date de révision: 20/5/2021
Version: 8.2

Langue : fr-GB,IE

Date d'impression : 17/6/2021
Page: 3 sur 10

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Récipient sous pression : Peut éclater s'il est chauffé.
Peut former des gaz et des vapeurs dangereux en cas d'incendie. En outre, il peut se former : Du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers :

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection complets contre l'incendie.

Informations Complémentaires:

Code Hazchem : -

L'échauffement entraîne une augmentation de la pression : risque d'éclatement et d'explosion. Utilisez un fin jet d'eau pour refroidir les conteneurs en voie de disparition. Déplacer les conteneurs non endommagés de la zone dangereuse immédiate si cela peut être fait en toute sécurité. En cas d'incendie majeur et de grandes quantités : Évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance en raison du risque d'explosion. Ne laissez pas l'eau du feu pénétrer dans les eaux de surface ou souterraines. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations des autorités locales.

SECTION 6 : Mesures en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas respirer les aérosols. Évitez tout contact avec la substance. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'inflammation. Assurer une ventilation adéquate. Portez un équipement de protection approprié. Éloignez les personnes non protégées. Bloquer la zone à risque sous le vent et avertir les habitants.

6.2 Précautions environnementales

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux souterraines, les eaux de surface ou les égouts.
Si nécessaire, informez les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement et placer dans des conteneurs appropriés pour élimination. Nettoyage final. Ne retournez jamais les déversements dans les contenants d'origine pour réutilisation.

Informations Complémentaires:

Danger particulier de glissement en cas de fuite/déversement du produit.

6.4 Référence à d'autres sections

Se référer également aux sections 8 et 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions pour une manipulation en toute sécurité

Conseils pour une manipulation en toute sécurité :

Prévoir une ventilation adéquate et une évacuation locale si nécessaire. Ne pas respirer les aérosols. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Portez un équipement de protection approprié. Ne pas manger, boire ou fumer lorsque vous utilisez ce produit. Se laver soigneusement les mains après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Garantir une ventilation suffisante pendant et après utilisation, afin d'éviter l'accumulation de vapeurs.

Précautions contre l'incendie et l'explosion :

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Interdiction de fumer. Ne pas percer ou brûler, même après utilisation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et le règlement (UE) n° 2015/830

TEX JOINT POIGNEE

Numéro d'article TEX JOINT POIGNEE

Date de révision: 20/5/2021
Version: 8.2

Langue : fr-GB,IE

Date d'impression : 17/6/2021
Page: 4 sur 10

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux de stockage et les conteneurs :

Conserver le récipient au sec, bien fermé et conserver dans un endroit frais et aéré. Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.
Conserver uniquement dans le contenant d'origine. Protéger de la contamination par l'humidité.
Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C/122 °F. Stocker les conteneurs en position verticale.

Conseils pour le stockage commun :

Tenir à l'écart de la nourriture et des boissons.
Ne pas stocker avec : des acides forts, des agents oxydants forts

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Pas d'information disponible.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Informations Complémentaires :

Ne contient aucune substance ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

DNEL/DMEL :

Des informations sur
5-éthyl-2,8-diméthyl-5-[(propan-2-ylidèneamino)oxy]-4,6-dioxa-3,7-diaza-5-silanona-2,7-diène : travailleurs DNEL, long- terme, par inhalation, systémique : 418,57 µg/m³
Travailleurs DNEL, à long terme, cutanée, systémique : 59,35 µg/kg bw/d
Consommateurs DNEL, à long terme, par inhalation, systémique : 103,22 µg/m³
Consommateurs DNEL, à long terme, cutanée, systémique : 29,68 µg/kg bw/ d
Consommateurs de DNEL, à long terme, oral, systémique : 29,68 µg/kg pc/j
Informations sur le 3-Aminopropyltriéthoxysilane : Travailleurs DNEL, à long terme, par inhalation, systémique : 59 mg/m³ Travailleurs DNEL, à long terme, cutanée, systémique : 8,3 mg/kg bw/j Consommateurs DNEL, à long terme, par inhalation, systémique : 17 mg/m³ Consommateurs de DNEL, à long terme, cutanée, systémique : 5 mg/kg bw/j Consommateurs de DNEL, à long terme, orale, systémique : 5 mg/kg bw/j

PNEC :

Des informations sur
5-éthyl-2,8-diméthyl-5-[(propan-2-ylidèneamino)oxy]-4,6-dioxa-3,7-diaza-5-silanona-2,7-diène : eau
PNEC (eau douce) : 239,78 µg/L
PNEC eau (eau de mer) : 23,98 µg/L PNEC
sédiment (eau douce) : 2047,053 mg/kg PNEC
sédiment (eau de mer) : 204,705 mg/kg PNEC
sol : 240,95 mg/kg w
Station d'épuration PNEC : 2,398 mg/L
Informations sur le 3-Aminopropyltriéthoxysilane :
Eau PNEC (eau douce) : 0,33 mg/L
PNEC eau (eau de mer) : 0,033 mg/L PNEC
sédiment (eau douce) : 0,26 mg/kg PNEC
sédiment (eau de mer) : 0,26 mg/kg PNEC
sol : 0,04 mg/kg w
Station d'épuration PNEC : 13 mg/L

8.2 Contrôles de l'exposition

Prévoir une bonne ventilation et/ou un système d'échappement dans la zone de travail.

TEX JOINT POIGNEE

Numéro d'article TEX JOINT POIGNEE			
Date de révision: 20/5/2021		Date d'impression : 17/6/2021	
Version: 8.2	Langue : fr-GB,IE	Page: 5 sur 10	

Équipement de protection personnel

Contrôles de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire:	En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire. Si des vapeurs se forment, utiliser une protection respiratoire. La classe de filtre doit être adaptée à la concentration maximale de contaminants (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant survenir lors de la manipulation du produit. Recommandation : Masque de protection respiratoire avec filtre à particules
Protection des mains :	Gants de protection selon EN 374. Respecter les instructions du fabricant de gants concernant la pénétrabilité et le temps de passage.
Protection des yeux:	Lunettes de protection hermétiques selon EN 166. Porter
Protection du corps :	des vêtements de protection appropriés.
Mesures générales de protection et d'hygiène :	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Interdiction de fumer. Ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Ne pas respirer les aérosols. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Lors de l'utilisation, ne pas manger ni boire. Se laver soigneusement les mains après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Garantir une ventilation suffisante pendant et après utilisation, afin d'éviter l'accumulation de vapeurs.

Contrôles de l'exposition environnementale

Reportez-vous à « 6.2 Précautions environnementales ».

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence:	Forme : aérosol à deux chambres Couleur : noir
Odeur:	Caractéristique
Seuil d'odeur :	Pas de données disponibles
PH :	Pas de données disponibles
Point de fusion/point de congélation : Point	Pas de données disponibles
d'ébullition initial et intervalle d'ébullition : Point	Pas de données disponibles
d'éclair/intervalle de point d'éclair :	> 93 °C
Taux d'évaporation:	Pas de données disponibles
Inflammabilité :	Pas de données disponibles
Limites d'explosion :	Pas de données disponibles
Pression de vapeur:	Pas de données disponibles
Densité de vapeur :	Pas de données disponibles
Densité:	environ. 1,2 g/cm³
Solubilité dans l'eau :	insoluble
Coefficient de partage : n-octanol/eau :	Pas de données disponibles
Température d'auto-inflammation :	Pas de données disponibles
Température de décomposition :	Pas de données disponibles
Viscosité, cinématique :	Pas de données disponibles
Propriétés explosives :	Récipient sous pression : Peut éclater s'il est chauffé. Pas de
Caractéristiques comburantes :	données disponibles

9.2 Autres informations

Température d'allumage:	environ. 435 °C
-------------------------	-----------------

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Se référer à la sous-section « Possibilité de réactions dangereuses ».

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réipient sous pression : Peut éclater s'il est chauffé.

10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Interdiction de fumer. Ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Protéger du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C/122 °F.

10.5 Matériaux incompatibles

Acides forts, agents oxydants forts, eau

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune décomposition lorsqu'il est utilisé correctement. Pas

Décomposition thermique: de données disponibles

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques :

Les instructions sont dérivées des propriétés des composants individuels. Aucune donnée toxicologique n'est disponible pour le produit en tant que tel.

Toxicité aiguë (orale) : Manque de données. Toxicité aiguë (cutanée) :

Manque de données. Toxicité aiguë (inhalation) : Manque de données.

Corrosion/irritation cutanée : Manque de données. Lésions oculaires

graves/irritation oculaire : Manque de données. Sensibilisation aux

voies respiratoires : Manque de données.

Sensibilisation cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Contient du 3-Aminopropyltriéthoxysilane. Peut déclencher une réaction allergique.

Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité : Manque de données.

Cancérogénicité : Manque de données.

Toxicité pour la reproduction : Manque de données.

Effets sur ou via la lactation : Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Manque de données. Toxicité

spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Manque de données. Danger par

aspiration : Manque de données.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et le règlement (UE) n° 2015/830

TEX JOINT POIGNEE

Numéro d'article TEX JOINT POIGNEE

Date de révision:	20/5/2021	Date d'impression:	17/6/2021
Version:	8.2	Page:	7 sur 10
Langue : fr-GB,IE			

Les autres informations:

Des informations sur
5-éthyl-2,8-diméthyl-5-[(propan-2-ylidèneamino)oxy]-4,6-dioxa-3,7-diaza-5-silanona-2,7-diène :
DL50 rat, orale : 2 500 mg/kg
DL50 rat, cutanée : 2433,77 mg/kg

Informations sur le 3-Aminopropyltriéthoxysilane :
DL50 rat, oral : 1 780 mg/kg
DL50 rat, cutanée : 4 000 mg/kg
CL50 rat, par inhalation : > 7,35 mg/L (aérosol)
CL50 rat, par inhalation : > 16 mg/L (vapeurs)

Symptômes

En cas d'inhalation : toux (irritation tussive), Oppression thoracique
En cas d'ingestion : toux (irritation tussive)

Après contact avec la peau : Le produit peut provoquer une légère irritation. Après contact oculaire : Une irritation et une rougeur peuvent survenir.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique :

Des informations sur
5-éthyl-2,8-diméthyl-5-[(propan-2-ylidèneamino)oxy]-4,6-dioxa-3,7-diaza-5-silanona-2,7-diène : Toxicité pour les algues : EC50 Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) : 315,36 mg/L/72h Toxicité pour Daphnia : EC50 Daphnia magna (Grande puce d'eau) : 678,73 mg/L/48h
Toxicité sur les poissons : CL50 Pimephales promelas (tête-de-boule) : 696,76 mg/L/96h

Informations sur le 3-Aminopropyltriéthoxysilane :
Toxicité sur les algues : EC50 Scenedesmus subspicatus : 603 mg/L/72h Toxicité sur les daphnies : EC50 Daphnia magna (Grande puce d'eau) : 331 mg/L/48h Toxicité sur les poissons : CL50 Danio rerio (poisson zèbre) : > 934 mg/L/96h

12.2 Persistance et dégradabilité

Plus de détails: Non biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation possible.

Coefficient de partage : n-octanol/eau :
Pas de données disponibles

12.4 Mobilité dans le sol

Le produit n'est pas volatil. Le produit n'est pas soluble dans l'eau.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de données disponibles

12.6 Autres effets indésirables

Informations générales: Ne pas laisser pénétrer dans les eaux souterraines, les eaux de surface ou les égouts.

TEX JOINT POIGNEE

Numéro d'article TEX JOINT POIGNEE		
Date de révision: 20/5/2021	Langue : fr-GB,IE	Date d'impression : 17/6/2021
Version: 8.2		Page: 8 sur 10

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Numéro de clé des déchets : 16 05 05 = gaz en récipients sous pression autres que ceux mentionnés au 16 05 04/Aérosol

Recommandation: Ne pas percer ou brûler, même après utilisation.
Déchets spéciaux. Éliminer les déchets conformément à la législation applicable. Ne pas jeter avec les ordures ménagères.

Emballer

Recommandation: Videz soigneusement et complètement, si possible. Manipulez les contenants vides avec précaution. L'incinération peut provoquer une explosion.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR :ONU 1950

14.2 Nom d'expédition officiel de l'ONU

ADR/RID, IMDG : ONU 1950, AÉROSOLS

IATA-DGR : UN 1950, AÉROSOLS, ININFLAMMABLES

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID : Classe 2, Code : 5A Classe 2, Sous-

IMDG : risque -, voir SP63 Classe 2.2

IATA-DGR :

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, IATA-DGR : n'est pas applicable

IMDG : -

14.5 Risques environnementaux

Polluant marin : Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport terrestre (ADR/RID)

Panneau d'avertissement :	RID : numéro Kemmler 20, numéro ONU UN 1950 2.2
Étiquette de danger :	190 327 344 625
Dispositions spéciales:	1 litre
Quantités limitées:	E0
Égaliseur :	P207 LP200
Colis - Consignes : Colis - Dispositions particulières :	PP87 RR6 L2
Dispositions particulières pour l'emballage en commun :	MP9
Code de restriction du tunnel :	E



TEX JOINT POIGNEE

Numéro d'article TEX JOINT POIGNEE			
Date de révision:	20/5/2021	Date d'impression :	17/6/2021
Version:	8.2	Page:	9 sur 10
Langue : fr-GB,IE			

Transport maritime (IMDG)	
EmS :	FD, SU
Dispositions spéciales:	63, 190, 277, 327, 344, 381, 959
Quantités limitées:	Voir SP277
Quantités exceptées :	E0
Forfait - Mode d'emploi :	P207, LP200
Forfait - Dispositions :	PP87, L2
IBC - Mode d'emploi :	-
IBC - Dispositions :	-
Instructions citernes - OMI :	-
Instructions citernes - ONU :	-
Instructions citernes - Dispositions :	-
Rangement et manutention :	SW1 SW22
Ségrégation:	SG69
Propriétés et observations :	-
Groupe de ségrégation :	aucun

Transport aérien (IATA)	
Étiquette de danger :	Ininflammable. gaz
Code de quantité exceptée : Avions	E0
passagers et cargo : Ltd.Qté : Avions	Pack.Instr. Y203 - Max. Quantité nette/emballage. 30 kg G
passagers et cargo :	Pack.Instr. 203 - Max. Quantité nette/emballage. 75 kg
Avion cargo uniquement :	Pack.Instr. 203 - Max. Quantité nette/emballage. 150kg A98
Dispositions spéciales:	A145 A167 A802
Code-guide d'intervention d'urgence (ERG) :	2L

14.7 Transport en vrac selon l'annexe II de Marpol et le code IBC

Pas de données disponibles

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation spécifiques en matière de sécurité, de santé et d'environnement à la substance ou au mélange

Réglementations nationales - Grande-Bretagne

Code Hazchem :	-
Pas de données disponibles	

Réglementations nationales - États membres de la CE

Composés organiques volatils (COV) :	< 30 g/L
Autres réglementations, limitations et exigences légales :	Restriction d'utilisation selon REACH annexe XVII, n° : 3

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce mélange, une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et le règlement (UE) n° 2015/830

TEX JOINT POIGNEE

Numéro d'article TEX JOINT POIGNEE

Date de révision: 20/5/2021
Version: 8.2

Langue : fr-GB,IE

Date d'impression : 17/6/2021
Page: 10 sur 10

SECTION 16 : Autres informations

Informations complémentaires

Libellé des phrases H sous les paragraphes 2 et 3 :

H229 = Récipient sous pression : Peut éclater s'il est chauffé.
H302 = Nocif en cas d'ingestion.
H314 = Provoque des brûlures cutanées et des lésions oculaires graves.
H317 = Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
H373 = Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée.
EUH208 = Contient du 3-Aminopropyltriéthoxysilane. Peut déclencher une réaction allergique.

Abréviations et acronymes:

ADN : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies navigables intérieures
ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route AS/
NZS : Normes australiennes/Normes néo-zélandaises
CAS : Chemical Abstracts Service CFR :
Code des réglementations fédérales
CLP : Classification, étiquetage et emballage
DMEL : dose dérivée avec effet minimal
DNEL : Niveau dérivé sans effet EC50 :
Concentration efficace 50 % EC :
Communauté européenne
FR : Norme européenne
UE : Union européenne
IATA : Association du transport aérien international
Code IBC : Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
Code IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses
LC50 : Concentration létale médiane
DL50 : dose mortelle 50 %
MARPOL : Pollution maritime : La Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires

OSHA : Occupational Safety and Health Administration
PBT : Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC : concentration prévue sans effet
REACH : Enregistrement, évaluation, autorisation et restrictions des produits chimiques RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
ONU : Nations Unies
vPvB : Très persistant et très bioaccumulable

Raison du changement : Modifications de la section 9 : Propriétés physiques et chimiques
Date de première version : 29/3/2018

Service délivrant la fiche technique

Personne de contact: voir section 1 : Service chargé de l'information

Les informations contenues dans cette fiche technique ont été établies au mieux de nos connaissances et étaient à jour au moment de la révision. Il ne représente pas une garantie pour les propriétés du produit décrites au sens des règles légales de garantie.